



La région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et l'Architecture

L'aménagement du territoire

1) Dans notre région, quelles sont vos trois priorités face à l'expansion des zones urbaines qui repousse les habitants vers les périphéries, aggrave les problèmes de transport, détruit les terres agricoles ou naturelles ?

Comment comptez-vous associer les architectes aux décisions d'aménagement ?

La rénovation énergétique

2) A l'heure de la COP 21, quelles actions pensez-vous mener en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments ?

Envisagez-vous de mettre en place de nouvelles subventions régionales pour accélérer la rénovation du parc existant privé, collectif et individuel ? Comment comptez-vous associer les architectes à cette démarche ?

3) Les architectes participent activement à la transition énergétique. Le diagnostic et la prescription constituent un préalable pour réaliser des travaux de rénovation énergétique efficaces, et ce, en toute indépendance. Dans notre région, quel dispositif d'aides ou de subventions pourriez-vous mettre en place pour inciter les particuliers à faire réaliser cette mission d'analyse et de conseil en rénovation énergétique ?

La production de logements

4) Dans notre région, face à l'insuffisance de production de logements, et notamment de logements sociaux, quelles sont vos trois priorités ? En quoi pensez-vous qu'elles seraient susceptibles d'améliorer la situation ? Quels rôles les architectes ont-ils à jouer ?

La dévolution de la commande

5) La Région est un donneur d'ordre important dont les choix conditionnent la qualité d'une partie de la production architecturale.

Soutenez-vous la culture du concours d'architecture? Etes-vous favorable à faire évoluer les procédures d'appels d'offres lancées par la Région pour étendre le concours d'architecture aux opérations de rénovation?

6) Le Conseil Régional des Architectes MP est attaché à une commande publique exemplaire pour favoriser la qualité architecturale. Dans le cadre des marchés publics relevant de la procédure adaptée (MAPA), il recommande aux donneurs d'ordre de s'appuyer sur des procédures vertueuses, permettant la désignation de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Si vous êtes élu(e), seriez-vous prêts à utiliser la procédure décrite dans le mini-guide joint.

(Cf. pièce jointe)

7) Dans son rapport public de février 2015 consacré aux partenariats public-privé de collectivités territoriales, la Cour des Comptes conclut : *"Le contrat de partenariat ne présente pas pour les collectivités locales d'avantages décisifs par rapport aux formules classiques de la commande publique ou de gestion déléguée.*

L'enquête confirme les constats précédemment formulés par la Cour dans ses rapports sur les partenariats public-privé pénitentiaires et du plan Hôpital 2007 : des évaluations préalables orientées, un risque financier lié à une absence de soutenabilité budgétaire des contrats, une faiblesse globale de l'accompagnement par la puissance publique et la difficulté d'établir la réalité sur les coûts.

Il convient donc de ne pas faire de cet outil dérogatoire un instrument financier détourné de ses objectifs initiaux, qui permettrait notamment aux collectivités de s'affranchir à court terme des contraintes budgétaires et comptables et de différer dans le temps le coût et la charge de certains investissements".

Que vous inspirent ces conclusions et quel usage comptez-vous faire des PPP si vous êtes élu(e) ?

Les actions de sensibilisation à la création architecturale.

8) Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes MP organise chaque année "Les journées portes ouvertes des agences d'architecture" afin de sensibiliser le grand public à la création architecturale, comme expression de la culture (ainsi définie dans l'article premier de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

Cet évènement mobilise les architectes, les Maisons de l'Architecture, la DRAC, les CAUE, les collectivités. Si vous êtes élu(e), êtes-vous prêts à promouvoir cet évènement au niveau régional ?

9) La Région dispose au sein de sa Direction Culture de pôles dédiés au cinéma, aux arts vivants, à la lecture, aux arts visuels, aux cultures urbaines, ... Il n'existe pas de service dédié à l'Architecture. Que vous inspire ce constat ?